

Communiqué de presse

De **Francis CHOUAT**

Maire d'Évry

Évry, le 29 janvier 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016 : ÉVRY ADOPTE SON BUDGET

Francis Chouat, Maire d'Évry, présidait jeudi 28 janvier 2016 le Conseil Municipal. Voici ce qu'il faut en retenir :

- Francis Chouat a salué le travail de réflexion consacré à la laïcité, à la citoyenneté et au vivre-ensemble proposé par le Préfet délégué à l'égalité des chances, Joël Mathurin. Cette série d'ateliers organisée dans les différentes structures municipales accueille 120 jeunes de tous âges et leurs parents et trouvera son aboutissement lors d'une soirée de synthèse le 18 février 2016, à 18h30, à l'Hôtel de Ville d'Évry.

- Le Maire d'Évry a annoncé la tenue d'un Conseil Municipal extraordinaire consacré à la République, le jeudi 31 mars 2016. Cette instance exceptionnelle associera de nombreux acteurs locaux, notamment associatifs.

- Le budget primitif 2016 s'élève à un peu plus de 95,3 millions d'euros contre 94 millions en 2015, soit 0,35% de croissance (76 millions d'euros pour la section de fonctionnement, 18,6 millions d'euros pour la section d'investissement). Ce budget est caractérisé par un effort budgétaire du fait de la réduction des dotations de l'État, compensée par certains mécanismes de solidarité.

Malgré cela, la Ville a réaffirmé son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2016, comme chaque année depuis 2009. «Nous veillons à rester dans un équilibre budgétaire tout en maintenant le sens de nos actions», a déclaré Francis Chouat.

De quelle manière se répartit ce budget ?

- Éducation, jeunesse et culture : 36% du budget de fonctionnement de la Ville d'Évry. La majorité réaffirme sa volonté de mettre au coeur de ses priorités l'éducation et la jeunesse. Cela finance le personnel présent dans les structures, la gratuité des fournitures scolaires et le soutien conséquent aux projets des équipes enseignantes.

CONTACT

Sébastien Di Noia

chargé des

Médias et du Multimédia

Tél : 01 60 91 60 48

www.evry.fr



- Cadre de vie, travaux et urbanisme : 25% du budget de fonctionnement. Objectif : améliorer le quotidien des Évryens. Les rénovations urbaines des Pyramides et du Bois Sauvage se poursuivent tandis que celle d'Évry Sud (Parc aux Lièvres - Bras de Fer) va débuter.

- Fonctionnement de la collectivité (ressources, moyens et finances) : 29% du budget municipal. Objectif du mandat : un service public sobre et efficace et toujours plus de mutualisation avec l'agglomération.

- Citoyenneté, vivre-ensemble et solidarité : 10% du budget. Axe fort des ambitions de la Ville, cela comprend la politique de sécurité et de prévention mise en œuvre par la Police municipale, les Maisons de quartier, les actions du Centre Communal d'Action Sociale, en direction des seniors et des plus fragiles.

La question de l'endettement de la Ville a également été abordée en Conseil municipal : 72 millions d'euros en 2016. Cette endettement est **stable** depuis la fin 2011 et totalement sécurisé, libéré de tout emprunt toxique.

Ce budget a été adopté à la majorité, soit 34 voix sur 45 (10 contre / 1 abstention).

Prochain Conseil Municipal : jeudi 24 mars 2016 à 19h30 (Salle du Conseil et des Mariages de l'Hôtel de Ville).